

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CONTRE LA GRIPPE SAISONNIERE (Saison 2010-2011)**

**Casablanca, le 29 septembre 2010.** A l'occasion du lancement de la campagne 2010-2011 de vaccination contre la grippe saisonnière, l'Institut Pasteur du Maroc a organisé le 29 septembre 2010 à Casablanca, en partenariat avec sanofi pasteur (la division vaccins du Groupe sanofi-aventis) une conférence de presse sous le thème : « **La vaccination : notre meilleure protection contre la grippe saisonnière** ».

Cette rencontre a été animée par le Professeur Mohamed Hassar, Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc et a connu la participation d'éminents spécialistes représentant les Directions de l'Epidémiologie et de lutte contre les Maladies, de la Population du Ministère de la Santé, ainsi que des professeurs exerçant au sein des facultés de médecine au Maroc.

Il a été précisé au cours de cette rencontre avec les médias nationaux que la fin de la pandémie liée au virus A (H1N1), annoncée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 10 août 2010, ne concerne nullement et aucunement la grippe saisonnière.

L'Institut Pasteur du Maroc insiste sur la nécessité de lever toutes les confusions qui peuvent survenir auprès de l'opinion publique et des médias sur un quelconque rapport entre la grippe A(H1N1) et la grippe saisonnière qui constituent deux problématiques de santé publique distinctes et non liées.

La fin de la pandémie liée au virus A(H1N1) ne doit en aucun cas occulter les dangers que représente la grippe saisonnière, qui, chaque année, en période hivernale, touche 5 à 15 % de la population mondiale. Environ 600 millions de personnes souffrent d'infections des voies respiratoires supérieures dans le cadre de l'épidémie annuelle de grippe <sup>(1)</sup>.

Les complications liées à la grippe représentent 3 à 5 millions de cas de maladies graves et sont à l'origine de 250 000 à 500 000 décès dans le monde <sup>(1)</sup>. Ces complications surviennent tout particulièrement chez l'enfant, le sujet âgé, les cardiaques, les malades souffrant de pneumopathies chroniques telles que l'asthme ou la bronchite chronique, les diabétiques et les immunodéprimés. Pourtant, le fardeau que représente la grippe pour la Santé Publique est souvent sous-estimé.

La grippe est associée à des coûts économiques considérables, liés aux arrêts de travail ou de scolarisation (10 à 12%<sup>(2)</sup> des absentéismes dans le monde) et à des dépenses importantes de santé. Certains pays ont évalué les dépenses engendrées par la grippe, celles-ci s'élèvent à près de 10 milliards de dollars aux USA par exemple dont 2.2 milliards en soins, hospitalisations et traitements. En France, la perte de la productivité se traduit par la perte de 12 millions de journées de travail par an.

La place des traitements antiviraux dans la lutte contre la grippe est très limitée. Outre leur coût très élevé, leurs effets secondaires, leur bénéfice clinique n'est observé que s'ils sont institués dans les 36 à 48h suivant le début des symptômes. Ils permettent juste de diminuer la durée des symptômes de 1 à 1,5 jours.

Face à l'impact sur la santé de millions de personnes, le coût économique considérable en soins et en baisse de la productivité, et en l'absence de traitement curatif réellement efficace, **la vaccination annuelle**, à savoir l'injection d'une dose de vaccin antigrippal, **reste notre meilleure protection contre la grippe**. Le vaccin induit une réponse immunitaire, permettant à l'organisme de développer les anticorps nécessaires pour éviter l'infection par le virus et la contamination de son entourage familial, scolaire et en milieu professionnel. Nous conseillons donc à l'ensemble de nos concitoyens et non pas seulement les personnes âgées, les personnes à risque (5) et les enfants de se faire vacciner dans les meilleurs délais contre la grippe.

La composition du vaccin 2010 a été réactualisée pour répondre aux données actuelles sur les virus circulants

Les intervenants ont également insisté sur la vaccination en milieu professionnel pas suffisamment développée dans notre pays. Dans ce cadre, l'Institut Pasteur du Maroc organise au profit des entreprises et administrations qui le souhaitent, des campagnes de vaccinations sur le lieu de travail. « Nous lançons un appel aux dirigeants d'entreprises pour les sensibiliser à l'importance de la vaccination collective au sein de leurs établissements et au profit de l'ensemble de leurs collaborateurs. Il y va de la santé de leurs ressources humaines et donc de celle de leur entreprise et des indicateurs de productivité. La vaccination permet de limiter les arrêts de travail et de réduire ainsi les dépenses de santé » souligne le Professeur Mohamed Hassar.

La durée et l'intensité des saisons grippales varient d'une année à l'autre et la période et il est recommandé de se faire vacciner tout au long de la saison grippale (c'est-à-dire de septembre à février).

A ce titre, il est nécessaire de préciser que le vaccin contre la grippe saisonnière est en vente libre en pharmacie et auprès de l'Institut Pasteur du Maroc qui fournit exclusivement les administrations publiques et les entreprises privées.

### **A propos de la grippe saisonnière**

La grippe se manifeste cliniquement par l'apparition soudaine de fièvre (généralement élevée), des céphalées, une fatigue intense, une toux sèche, des maux de gorge, un écoulement nasal, et des myalgies. Ces symptômes peuvent persister pendant une à deux semaines. Il ne faut pas confondre ces signes cliniques avec le rhume.

Il est important de noter que les personnes infectées sont contagieuses avant même l'apparition des symptômes.

Parmi les complications grippales figurent la pneumonie bactérienne, les otites et sinusites surtout chez l'enfant, ainsi qu'une aggravation des pathologies chroniques sous-jacentes (cardiaques, pulmonaires, diabète). La plupart des hospitalisations et des décès dus à la grippe concernent les personnes âgées et les personnes à risque (5).

### **A propos de l'Institut Pasteur du Maroc**

L'Institut Pasteur du Maroc est membre du Réseau International des Instituts Pasteur qui sont au nombre de 29 instituts indépendants, unis par les mêmes missions, la même culture et les mêmes valeurs. Les champs d'activité développés au sein de cette institution concernent : La Recherche Scientifique, les Analyses Biologiques et technologies de pointe, les prestations de service en Contrôle Sanitaire des Aliments et de l'Environnement, la Production et l'Approvisionnement en produits biologiques (sérums, vaccins et réactifs biologiques). Un partenariat fort et mutuellement bénéfique lie l'IPM aux laboratoires pharmaceutiques du secteur privé.

## A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS: SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations visitez le site [www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com).

**Sanofi Pasteur**, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a mis à disposition plus de 1,6 milliards de doses en 2009, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes à travers le monde.

Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de sanofi-pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'informations consulter le site: [www.sanofipasteur.com](http://www.sanofipasteur.com)

---

### Références

- <sup>(1)</sup> Source Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- <sup>(2)</sup> Leighton L et al. Sickness absence following a campaign of vaccination against influenza in the working place. *Occup. Med* 1996; 46(2):146-
- <sup>(3)</sup> CDC. Prevention and control of influenza. Recommendations of the advisory committee on immunization practices (ACIP). *MMWR* July 13, 2007;56:RR-8
- <sup>(4)</sup> Poland GA, Johnson DR. Increasing influenza vaccination rate : The need to vaccinate throughout the entire influenza season. *Am J Med* 2008;121:S3-S10
- <sup>(5)</sup> Les groupes de personnes identifiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme présentant des risques accrus de complications en cas de grippe sont :

- Les personnes âgées de 50 ans et plus
- Les sujets atteints de maladies pulmonaires (dont l'asthme), cardiovasculaires chroniques (à l'exception de l'hypertension) ou de troubles rénaux, hépatiques, hématologiques ou métaboliques (dont le diabète)
- Les individus immunodéprimés, y compris les patients souffrant d'immunosuppression médicamenteuse et ceux infectés par le VIH\*\*
- Toute personne atteinte d'affections susceptibles de compromettre la fonction respiratoire, l'évacuation des sécrétions respiratoires ou d'accroître le risque d'aspiration
- Les femmes qui seront enceintes au cours de la saison grippale
- Les pensionnaires des établissements de soins ou autres centres de soins longue durée

### **...ainsi que pour les personnes susceptibles de transmettre la maladie aux groupes susmentionnés 1**

- Personnel médical Membres du foyer en bonne santé (y compris les enfants) et personnes s'occupant d'enfants de moins de 5 ans, d'adultes âgés de 50 ans et plus, et de personnes présentant des facteurs de risque, quel que soit leur âge